

AGIR MAINTENANT

POUR PASSER À TRAVERS LA CRISE ÉCONOMIQUE



PLAN D'AIDE AVRIL 2009



« Cela nous porte certainement à croire que même si les stimulants actuels produisent un impact maximal, le Canada se verra confronté, sur le plan économique, à un défi plus difficile qu'on ce qu'on envisageait au moment de préparer le budget. »

Kevin Page, DPB, 25 mars 2009

« Il y avait consensus sur le fait que le budget fédéral était déjà dépassé. »

Globe and Mail, 26 mars 2009

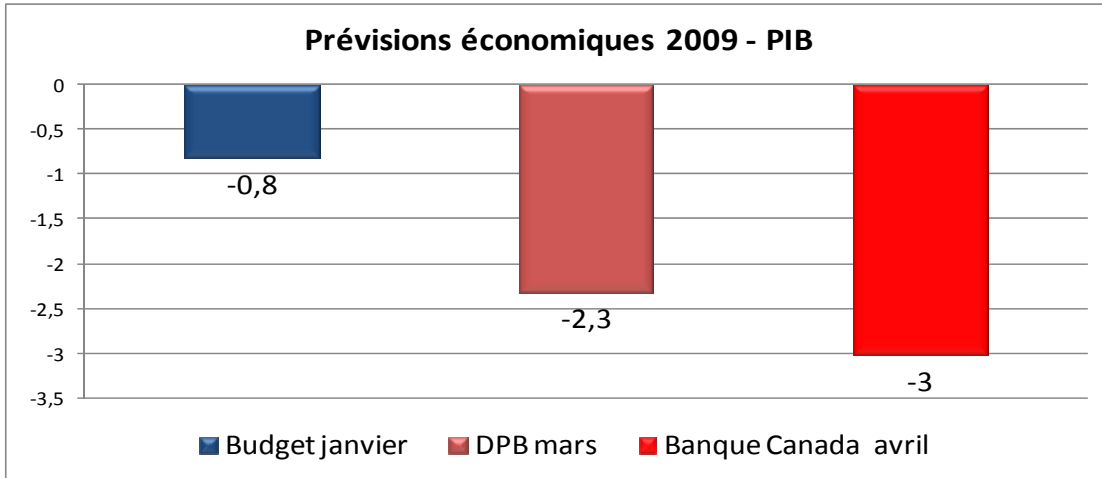
« La robuste position engendrée par les excédents budgétaires passés permet (au Canada) d'envisager de nouvelles actions. Mieux vaut privilégier le soutien au revenu des travailleurs licenciés. »

OCDE, 30 mars 2009

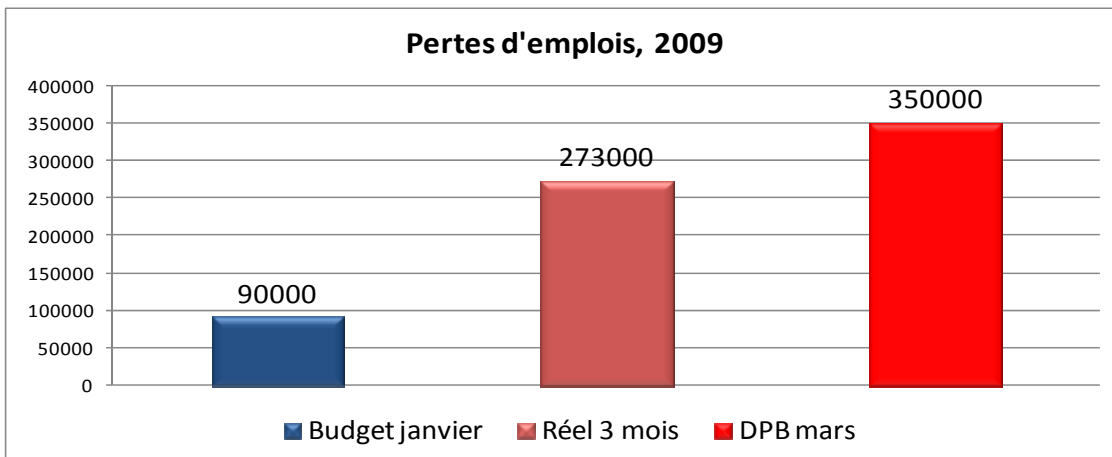
Le budget conservateur est dépassé

Le plan de relance de l'économie du gouvernement Harper est déjà dépassé, quatre mois à peine après son dépôt :

- Dans son budget de janvier 2009, le gouvernement Harper prévoyait une baisse du PIB de 0,8%.¹ Le Directeur parlementaire du budget (DPB) prévoyait, en mars, une baisse de 2,3% du PIB. En avril, la banque du Canada prévoyait une baisse 3%.



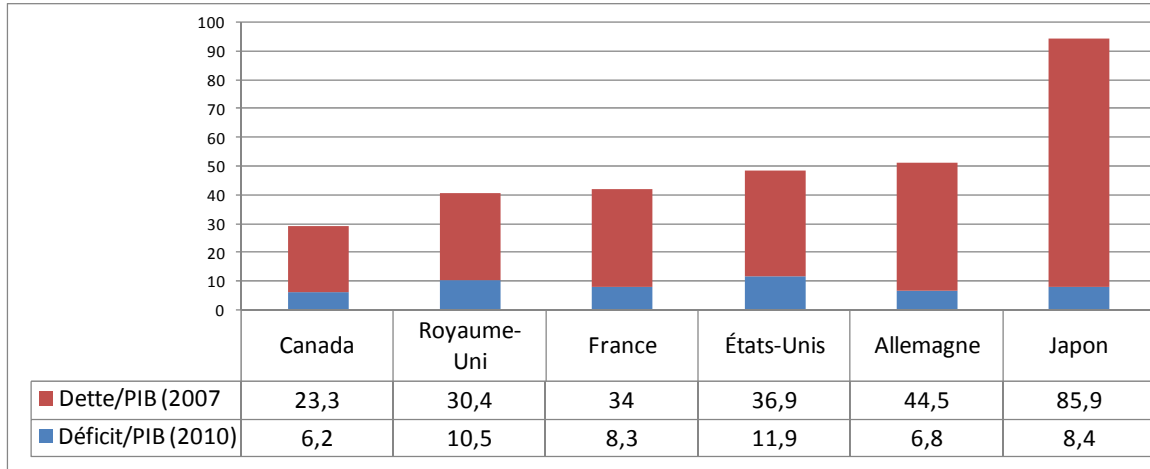
- Pour l'année 2009, le gouvernement prévoyait une baisse de l'emploi de 0,5% (90 000 emplois). Or, après seulement trois mois, 273 000 emplois ont été perdus au Canada en 2009. Le DPB prévoit maintenant une baisse de 2% (perte de 350 000 emplois)



¹ Dans sa planification budgétaire, le gouvernement a choisi la prudence en escomptant une baisse du PIB nominal de 2,7%. Même cette hypothèse « noire » est déjà dépassée par la réalité.

Le Canada a les moyens d'agir

Comme l'affirme l'OCDE, le Canada² a engendré d'énormes surplus dans le passé, ce qui lui confère une position financière robuste, avec la dette la plus basse du G7 et les déficits prévus les moins élevés :



Ottawa a le devoir d'agir

Dans son rapport d'avril 2009 sur les perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) souligne que l'efficacité de la politique monétaire est limitée dans le cas d'une récession couplée à une crise financière et qu'il est nécessaire, pour les pays qui en ont les moyens, de prendre de nouvelles mesures budgétaires :

« Les autorités gouvernementales se sont certes employées à assurer une relance significative en 2009, mais il apparaît maintenant que cet effort devra être à tout le moins poursuivi, voire intensifié, et que les pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire devraient être prêts à prendre de nouvelles mesures de relance pour soutenir la reprise. »³

² Toutes les administrations publiques

³ Perspectives de l'économie mondiale, FMI, avril 2009. C'est nous qui soulignons.

Un nouveau plan de 32 milliards sur deux ans

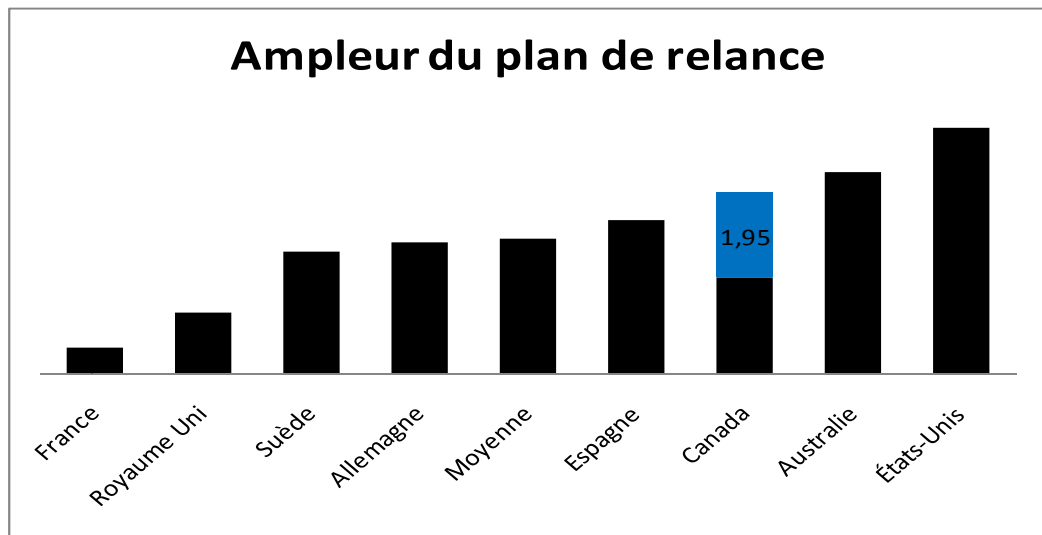
Quatre objectifs

Le Bloc Québécois propose donc que le gouvernement fédéral mette immédiatement en œuvre un second plan de relance de 32 milliards de dollars sur deux ans. Nous visons les objectifs suivants :

1. Resserrer le filet social et redonner confiance;
2. Stimuler l'emploi et l'investissement;
3. Appuyer le Québec et les provinces;
4. Stimuler les dépenses stratégiques – réduction de la dépendance au pétrole.

Une ampleur similaire aux autres pays de l'OCDE

Les mesures additionnelles de stimulation proposées par le Bloc Québécois représentent près de 2% du PIB. Ainsi, le plan total de relance du gouvernement fédéral, qui atteindra 4,1% du PIB, aura une ampleur similaire à ceux proposés par les pays de l'OCDE⁴ :



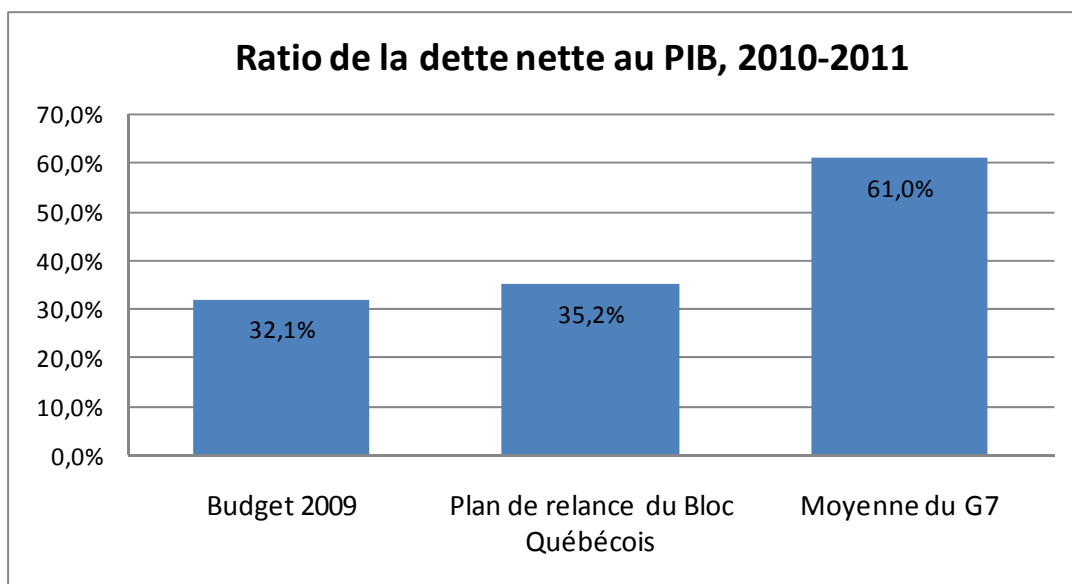
⁴ Dans le cas de la France, la présence déjà très grande du secteur public dans l'économie (52% du PIB contre 39% pour le Canada) fait office d'amortisseur naturel. Dans le cas du Royaume-Uni, le déficit prévu pour 2010 est déjà très important (10,5% du PIB), ce qui lui interdit d'intervenir davantage, ce pays ayant échoué à vendre la totalité d'un lot de bonds du trésor au début de l'année.

Des mesures ponctuelles qui nous éviteront un déficit structurel

Les mesures proposées par le Bloc Québécois sont de trois catégories :

- Les dépenses purement ponctuelles représentent près de la moitié des dépenses prévues. Leur caractère non récurrent n'aura aucune incidence sur le solde budgétaire au-delà de 2010;
- Les dépenses récurrentes seront couvertes par la hausse naturelle des revenus du gouvernement fédéral quand la reprise économique surviendra.⁵
- Les dépenses liées au régime d'assurance-emploi n'auront aucune incidence sur le solde budgétaire au-delà de 2010, le gouvernement ayant la capacité de hausser les cotisations au point d'équilibre.⁶

Un impact négligeable sur la dette fédérale :



⁵ Le gouvernement prévoit une augmentation de ses revenus de 31% de 2010 à 2014.

⁶ À titre indicatif, en 2008, le régime d'assurance-emploi a généré des surplus de 2,3 milliards de dollars. Une fois la reprise intervenue, il suffirait donc d'augmenter légèrement les cotisations pour atteindre le point d'équilibre.

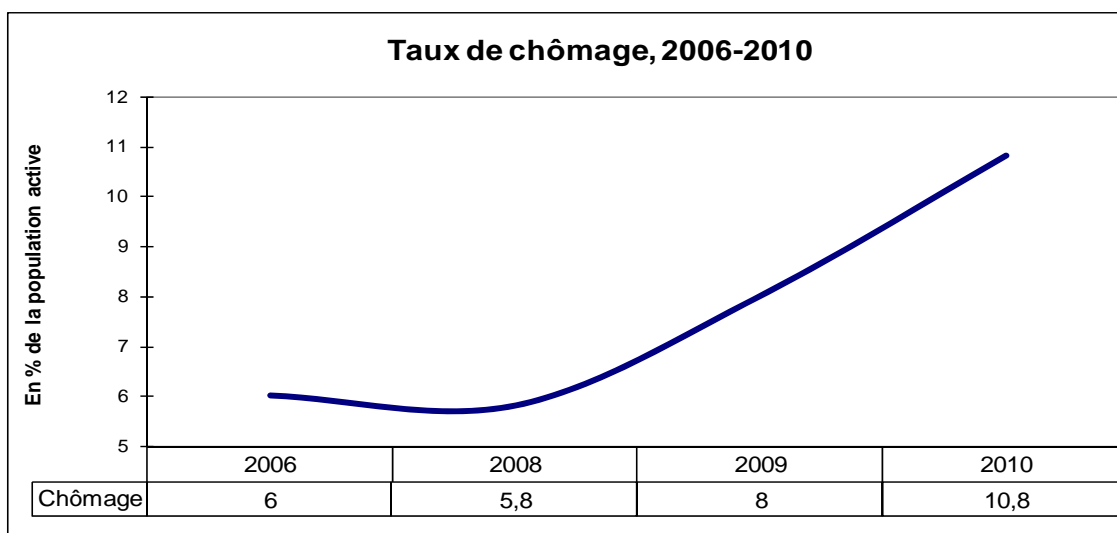
1. Resserrer le filet social et redonner confiance

Le Bloc Québécois propose d'injecter 13,9 milliards de dollars dans l'économie au cours des deux prochaines années pour resserrer le filet social et redonner confiance aux gens.

2 millions de chômeurs au Canada en 2010

La détérioration rapide de l'emploi au Canada est inquiétante. Depuis octobre 2008, 357 000 emplois ont été perdus, la plus forte baisse en cinq mois depuis la récession de 1982. Le taux de chômage atteint maintenant 8%.

Malheureusement, selon la grande majorité des prévisionnistes, la situation continuera à se détériorer au cours des prochains mois. L'OCDE prévoit que le taux de chômage atteindra 10,8% au Canada à la fin 2010. En tout, si les prévisions de l'OCDE s'avèrent exactes, le Canada aura perdu 822 000 emplois en moins de deux ans. Cela signifie qu'il y aura alors deux millions de chômeurs au Canada.



Une vaste réforme de l'assurance-emploi

Les gens ont peur de perdre leur emploi et retiennent donc leurs dépenses, tandis que ceux qui l'ont déjà perdu se retrouvent avec une réduction drastique de leur revenu, même s'ils ont accès à l'assurance-emploi. Pour les autres, c'est la pauvreté à brève échéance. Ce sont le Québec et les provinces qui devront compenser pour un régime d'assurance-emploi inadéquat en accueillant des milliers de personnes à l'aide sociale.

Comme l'affirmait Mark Zandi, un économiste de la firme Moody's devant les représentants américains réunis pour étudier le *plan Obama*, les bonifications aux régimes d'assurance-chômage ont des effets importants et immédiats sur l'économie. Nous le citons : « *les avantages d'une bonification des prestations vont au-delà de l'aide aux sans-emploi, puisqu'ils ont un effet plus large en soutenant la confiance des ménages.* »

Le Bloc Québécois propose une vaste réforme de l'assurance-emploi qui pourrait être mise en œuvre très rapidement. Avec cette réforme, nous poursuivons deux objectifs très importants :

1. Rassurer les travailleurs en leur offrant un véritable régime d'assurance-emploi, plus accessible et plus généreux. Voilà qui constituerait une importante mesure pour restaurer la confiance;
2. Relancer les dépenses des ménages. Les gens qui perdent leur emploi font face à des dépenses souvent incompressibles et il est généralement admis que les prestations d'assurance-emploi retournent très rapidement dans l'économie;

Le Bloc Québécois propose les changements suivants :

- Une nouvelle approche qui présume la bonne foi des demandeurs ;
- L'abolition du délai de carence de deux semaines ;
- Un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous;
- Une hausse du taux des prestations de 55 à 60% du salaire gagné;
- L'augmentation de la rémunération assurable à 42 500 \$;
- Calcul des 12 meilleures semaines ;
- Un programme de soutien au revenu des travailleurs âgés ;
- L'élargissement du droit, pour un prestataire, de toucher des prestations tout en poursuivant une formation;
- Élargir et adapter le programme de travail partagé.

À la suite des réformes imposées par les gouvernements libéraux et de l'inertie actuelle du gouvernement conservateur, le régime d'assurance-emploi est inefficace et injuste. Une bonification du régime permettrait :

- De faire passer le taux de couverture de 46 à 65% et donc à 148 000 personnes de plus de recevoir des prestations ;
- Le versement d'un premier chèque 14 jours après la demande ;
- L'injection de 7,9 milliards supplémentaires dans les poches des travailleurs et dans l'économie en deux ans ;
- Un soutien plus important aux industries saisonnières, comme le tourisme, qui pourront plus facilement retenir leurs travailleurs.

Aider les personnes âgées

Les aînés vivant dans la pauvreté sont parmi les personnes les plus démunies de la société. Le Bloc Québécois propose donc une hausse de 110 \$ par mois des prestations, pour un total de 2 milliards de dollars, dont une grande partie retournera rapidement dans l'économie.

Aider les familles de la classe moyenne

Le Bloc Québécois propose de doubler le crédit d'impôt pour la TPS en 2009. Pour une famille avec deux enfants, le montant annuel total atteindra alors 1500 dollars, soit 750 dollars de plus.

Afin de maximiser les effets de stimulation économique de cette mesure de 3,7 milliards de dollars, le gouvernement fédéral devra la mettre en place rapidement en triplant les 2 prochains versements. Les particuliers à revenu faible ou moyen recevront alors leur premier chèque bonifié de TPS dès le mois de juillet et le second au mois d'octobre.

Aider les personnes jetées dans la pauvreté

Malgré ce resserrement du filet social, il est inévitable qu'un certain nombre de personnes soit obligé de recourir aux services de dernier recours. En temps de crise économique, les banques alimentaires et les refuges pour sans-abri sont aux prises avec un double problème : des dons en baisse et une hausse importante de la demande.

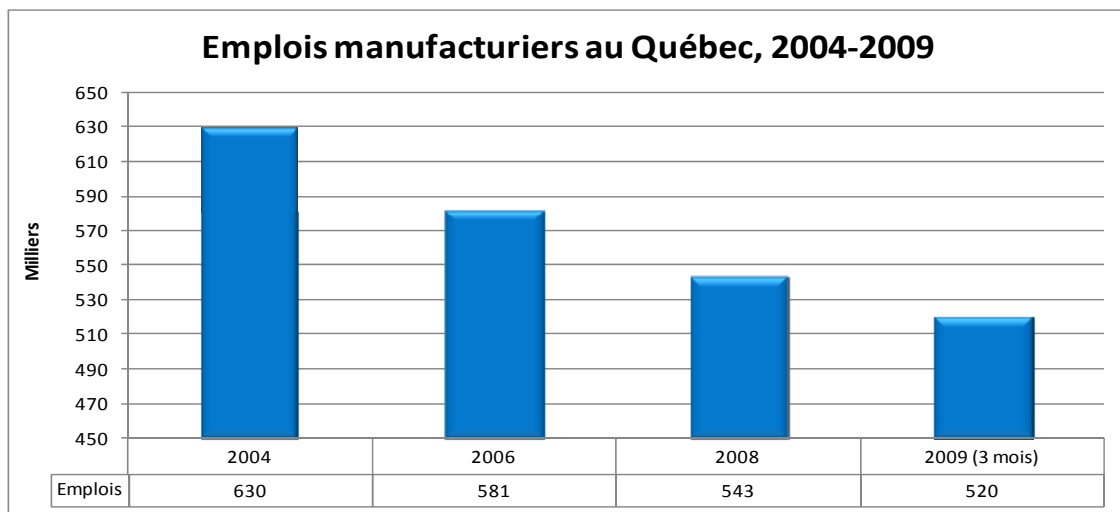
Pour soutenir ces institutions, le Bloc Québécois propose la création d'une fiducie dotée de 300 millions de dollars mise à la disposition du Québec et des provinces au prorata de la population.

2. Soutenir l'emploi et l'investissement

Pour soutenir l'emploi et l'investissement et préparer la relance, le Bloc Québécois propose un plan énergique de 7 milliards de dollars. Après tout, la meilleure façon d'aider les gens, c'est encore qu'ils conservent leur emploi.

110 000 emplois perdus au Québec depuis 2004

Depuis 2004, le Québec a perdu 110 000 emplois dans le secteur manufacturier :



Cette saignée fait particulièrement mal aux régions où les emplois manufacturés sont beaucoup plus payants (de 25% en moyenne) que les emplois des autres secteurs qui les remplacent.

La crise économique frappe les entreprises de plusieurs manières. Premièrement, la baisse de la demande mondiale frappe les exportations de plein fouet. L'accès au crédit limite l'investissement et le manque de liquidités entraîne des difficultés quant au remboursement de leur dette. Conséquemment, les entreprises n'ont d'autres choix que de réduire leur production et leurs coûts, ce qui conduit à des mises à pied, à des fermetures d'usines et à une diminution importante des investissements productifs.

Le Bloc Québécois propose donc une série de mesures pour soutenir l'emploi et l'investissement en injectant des liquidités dans les entreprises.

Soutenir l'industrie forestière

L'industrie forestière est au cœur de la vie de régions entières au Québec. 88 000 Québécoises et Québécois travaillent dans la foresterie, les scieries et les usines de pâtes et papiers, soit environ le tiers des emplois canadiens.

Alors que le gouvernement conservateur a consenti à l'industrie automobile des prêts et des garanties de prêts de 3,4 milliards, le gouvernement n'a versé que 170 millions de dollars à l'industrie forestière à travers tout le Canada.

Afin de corriger cette iniquité et de contrer la politique du « tout à l'Ontario », le Bloc Québécois réclame la mise en place d'une facilité de crédit rattachée à la BDC qui disposerait d'une enveloppe similaire afin que l'industrie forestière puisse bénéficier de prêts et de garanties de prêts qui sont nécessaires à la survie de cette industrie vitale pour le Québec.

Une corvée modernisation

Tout d'abord, pour stimuler les investissements, la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable doté d'une enveloppe de 4 milliards de dollars. Ainsi, les entreprises pourront profiter d'un crédit d'impôt remboursable de 20% sur leurs investissements dans le matériel productif si elles le font avant le 31 décembre 2010. Cette mesure permettra d'augmenter la compétitivité des entreprises, tout en leur fournissant des liquidités supplémentaires. Ce programme pourra contribuer à des investissements privés de 20 milliards dans l'appareil productif du Québec et du Canada.

Une facilité de crédit

Une autre cause du ralentissement des investissements en entreprises est le manque d'accès au financement. En effet, la crise financière a engendré un resserrement du crédit à l'échelle internationale de sorte que des entreprises ayant l'intention d'investir se butent au manque de financement pour réaliser leurs projets.

Afin de permettre à la BDC de financer ces investissements, le gouvernement fédéral injectera 2 milliards de dollars en capital dans cette nouvelle facilité de crédit ce qui permettra à la BDC d'accorder le financement nécessaire à cette « Corvée modernisation. »

Soutenir le secteur aéronautique

L'aéronautique au Québec, ce sont 250 entreprises, y compris 240 PME, qui représentent 49% des emplois, 57% des salaires, 62% du chiffre d'affaires et 70% des dépenses de recherche et développement de l'industrie aéronautique canadienne. 40 000 personnes, dont plus de 10 000 ingénieurs et scientifiques y

travaillent, soit un Québécois sur 200 et un Montréalais sur 95. Par individu, il n'y a aucun pays au monde où l'industrie aéronautique occupe une place plus importante qu'au Québec.

Or, cette industrie est elle aussi victime du ralentissement économique. Par exemple, Bombardier a supprimé 1 030 emplois, Pratt & Whitney 1 000 et Bell Helicopter 500.

Afin d'aider cette industrie à traverser la crise, le Bloc Québécois réclame l'investissement immédiat de 200 millions de dollars annuellement dans le programme d'aide à l'industrie aéronautique promis par les conservateurs en campagne électorale.⁷ Rappelons que ce programme de 200 millions est fort modeste en comparaison avec l'aide apportée par Ottawa à l'industrie de l'auto en Ontario.

Soutenir la recherche industrielle

La recherche industrielle est une des clés de la réussite dans un monde de plus en plus globalisé et compétitif. Or, la crise économique qui sévit actuellement et le manque de liquidités qui en découle forcent les entreprises à rationaliser leurs activités. Dès lors, la recherche, qui est profitable à long terme, mais qui engendre des coûts immédiats, devient une dépense qui peut être rapidement éliminée en temps de crise.

Il est clair que la prospérité future des entreprises québécoises et canadiennes passe par l'innovation et le développement de nouveaux marchés et de nouveaux produits. La crise économique qui sévit ne doit pas devenir un prétexte pour hypothéquer la prospérité à long terme de notre économie. Voilà pourquoi le Bloc Québécois propose de mettre en place un crédit bonifié à la RSDE afin que la crise devienne une occasion pour les entreprises de développer de nouveaux marchés et de nouveaux produits afin qu'elles soient en position de force à la sortie de la crise.

Le Bloc Québécois propose que le crédit d'impôt à la recherche industrielle devienne remboursable. Cette mesure permettra à toutes les entreprises, même celles qui ne font pas de profits, de continuer à dépenser en recherche et développement. De plus, le Bloc Québécois propose que le remboursement se fasse sur une base trimestrielle afin que les activités engagées par les entreprises puissent leur permettre d'obtenir les liquidités nécessaires à la poursuite de leurs activités. Cette mesure coûtera 500 millions de dollars annuellement.

⁷ Des sommes qui seront vraisemblablement versées dans l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD)

Encourager la formation

Afin d'encourager la formation et le développement des compétences en temps de crise, le Bloc Québécois propose d'instaurer un crédit d'impôt remboursable pour les employeurs qui décideraient de maintenir le lien d'emploi avec un employé et de l'envoyer en formation.

Cette mesure vise deux principaux objectifs. Premièrement, elle permettrait aux employeurs de conserver leurs travailleurs en temps de crise économique. Deuxièmement, le caractère remboursable de ce crédit d'impôt permettra aux entreprises de se doter de liquidités pour continuer à mener leurs activités de production et de roulement.

En effet, les jeunes travailleurs sont souvent les premiers touchés par les mises à pied. Or, ces mêmes jeunes représentent le futur des entreprises. En profitant de ce programme, les employeurs pourraient envoyer leurs travailleurs en formation tout en recevant un crédit d'impôt équivalent à 60% du salaire, pour un maximum de 42 500 \$ annuellement. Les formations admissibles seraient déterminées par les provinces et le Québec.

D'autre part, l'adoption de cette mesure permettrait d'éviter que des gens se retrouvent sur le chômage. Ainsi, le financement de cette mesure serait pratiquement équivalent à ce que le gouvernement aurait versé de toute façon en assurance-emploi.

Finalement, comme la formation est un gage de productivité, l'économie tout entière pourrait profiter des retombées de ce programme. Le Bloc Québécois estime que cette mesure coûterait 500 millions de dollars annuellement si les participants bénéficient du programme pour une durée maximale de deux ans.

Soutenir l'industrie des pêches

Dans le contexte d'une récession, les entreprises dans le domaine des pêches sont particulièrement touchées par le ralentissement de la consommation des produits de la mer au niveau mondial. Pour aider les entreprises de la pêche à traverser la crise économique et leur assurer un accès au crédit, le Bloc Québécois propose la création d'un fonds d'aide de 300 millions dédié aux pêches ainsi qu'un programme de garanties de prêts pour les entreprises de pêche ainsi que pour les usines de transformation.

En outre, pour soutenir l'économie des régions halieutiques, il est important de bonifier de 300 millions le budget pour les ports pour petits bateaux. Le ministère évaluait, en 2006, à 475 millions de dollars le montant nécessaire à la remise à niveau de ces quais, mais le gouvernement n'a alloué que 200 millions à ce programme.

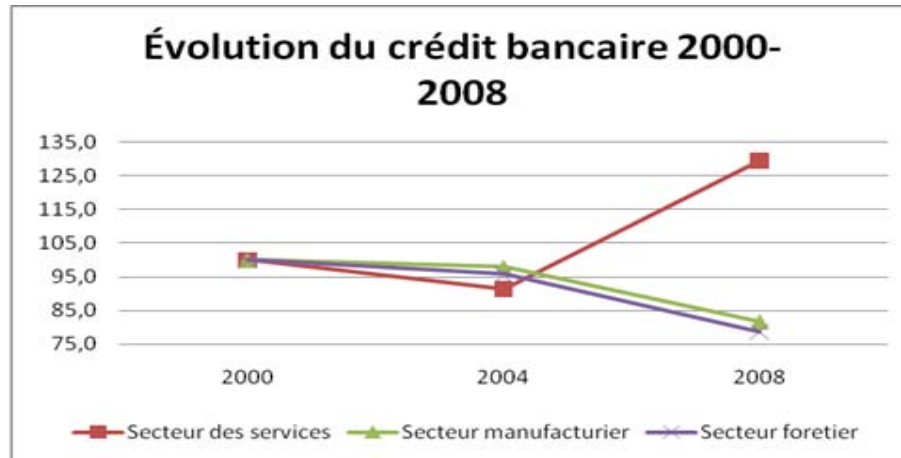
Soutenir les régions

Ce n'est un secret pour personne, les jeunes des régions vont étudier dans les grands centres et bon nombre d'entre eux décident d'y rester. Par le fait même, les régions éprouvent de grandes difficultés à conserver leur vitalité économique. Le Bloc Québécois souhaite l'adoption du projet de loi qui vise à accorder un crédit d'impôt d'un maximum de 8 000 \$ à un jeune diplômé décidant d'aller travailler dans une région en difficulté économique et démographique.

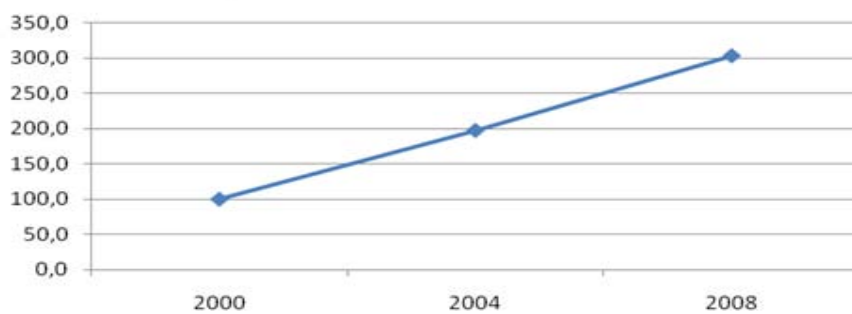
Surveiller l'accès au crédit

Depuis quelques mois, plusieurs s'inquiètent de l'accès au crédit, que ce soit pour les particuliers ou les entreprises. En ce moment, ce sont les entreprises manufacturières et forestières qui semblent le plus affectées par le resserrement du crédit, ce qui démontre la pertinence des mesures proposées par le Bloc Québécois pour aider ces secteurs.

Pour ce qui est des entreprises du secteur des services et des particuliers, le crédit a pris de l'expansion au cours de l'année 2008, selon le dernier rapport remis par la Banque du Canada en avril 2009. Néanmoins, le Bloc Québécois surveillera très attentivement l'accès au crédit et, si la situation devait se détériorer dans les prochains mois, nous ferons de nouvelles propositions.



Évolution du crédit bancaire aux particuliers 2000-2008



3. Des mesures pour assurer au Québec et aux provinces des moyens suffisants pour traverser la crise

L'augmentation du taux de chômage et les répercussions de la crise économique sur le Québec et les provinces, responsables des mesures de dernier recours en ce qui a trait à l'aide aux victimes de la crise, fera augmenter leurs dépenses, tandis que leurs revenus sont en chute libre.

Le Bloc Québécois propose de mettre en place différentes mesures afin d'atténuer la pression financière exceptionnelle dont sont victimes le Québec et les provinces pendant cette période d'instabilité économique en augmentant les transferts de 8 milliards sur 2 ans. Ces mesures permettront d'assurer le maintien des services et du soutien à la population tout en permettant au Québec et aux provinces d'investir massivement dans l'éducation postsecondaire, afin de préparer la jeunesse d'aujourd'hui à affronter les défis de demain.

Éliminer le plafonnement de la péréquation

Le projet de loi de mise en œuvre du budget 2009 a prévu un mécanisme de plafonnement de la péréquation. Cette mesure, contraire à l'esprit de la péréquation, vient amputer le budget du Québec de 1 milliard de dollars cette année. De plus, cette modification récurrente fera en sorte de priver le Québec de milliards de dollars au fil des ans.

La crise économique a un effet sévère sur les finances publiques du Québec et des provinces. Cet effet est double. D'une part, les revenus gouvernementaux vont chuter. D'autre part, les charges de programmes, en particulier celles reliées aux prestations d'assistance sociale, vont augmenter. Dans ce contexte, la décision du gouvernement fédéral de limiter ses transferts est pour le moins malavisée.

Le Bloc Québécois propose donc que le gouvernement fédéral élimine le plafonnement de la péréquation imposé au Québec et aux provinces dans le dernier budget, de façon à leur laisser une certaine marge de manœuvre dans la gestion des services publics. Cette mesure devrait assurer le maintien des services de base à la population, tout en facilitant un éventuel retour à l'équilibre budgétaire.

Selon les estimations disponibles, le déplafonnement fera augmenter l'enveloppe totale de péréquation de 1,4 milliard en 2009-2010 et de 3 milliards de 2010-2011.

Accorder au Québec le même traitement dans la formule de péréquation qu'à l'Ontario

Par la porte d'en arrière, le 23 décembre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé une modification réglementaire visant les compagnies d'électricité ontariennes dans le calcul de la péréquation.

Le gouvernement du Québec a par la suite demandé au gouvernement fédéral d'accorder le même traitement aux revenus tirés d'Hydro-Québec distribution que ce qui était accordé à Hydro-One. Or, le gouvernement fédéral refuse d'offrir le même traitement à Hydro-Québec distribution.

Selon le ministère des Finances du Québec, ce refus entraîne des pertes de revenus de 250 millions de dollars. Par souci d'équité, le Bloc Québécois demande que le gouvernement fédéral accède à la demande du Québec. Ainsi, ce sont 500 millions de dollars supplémentaires sur 2 ans qui seront à la disposition du gouvernement du Québec pour soutenir l'économie en temps de crise.

Rétablir les transferts en matière de programmes sociaux et d'éducation postsecondaire

La récession qui frappe le Québec et le Canada aura de graves répercussions sur les dépenses du Québec et des provinces dans les programmes sociaux. Or, le gouvernement fédéral n'a jamais rétabli le niveau de ces transferts après les coupes des années 90.

C'est pourquoi le Bloc Québécois réclame que le transfert pour l'éducation et les programmes sociaux soit bonifié de 3,4 milliards de dollars annuellement afin de revenir au niveau antérieur aux coupes fédérales.

La crise actuelle nous rappelle l'importance d'avoir une économie forte, fondée sur le savoir et l'innovation. C'est pourquoi il est essentiel que le gouvernement du Québec et les provinces disposent des sommes suffisantes pour pouvoir assurer une éducation postsecondaire de qualité, accessible et qui sera le socle de l'économie de demain.

Rétablir l'équité en compensant le Québec pour l'harmonisation des taxes de vente.

Le Québec fut la première province à harmoniser sa taxe de vente avec le gouvernement fédéral. Ainsi, depuis 1992, le Québec applique un régime harmonisé de taxation avec Ottawa. En d'autres termes, à la suite de

l'harmonisation des taxes, le gouvernement du Québec taxe les mêmes produits et services que le gouvernement fédéral⁸.

Or, en 1997, les provinces maritimes, qui n'avaient pas encore harmonisé leur taxe de vente, ont conclu un accord d'harmonisation avec Ottawa. En échange de l'harmonisation de leur taxe de vente, les provinces atlantiques ont reçu une compensation de 1 milliard s'échelonnant sur 4 ans.

À la suite de cette entente, le Québec a demandé lui aussi à être compensé. Le gouvernement fédéral lui avait alors répliqué que même si le Québec avait harmonisé sa taxe de vente, il n'allait pas être compensé, car il ne répondait pas à la formule utilisée par le fédéral pour déterminer si une province avait droit ou non à la compensation.

Or, le dernier budget ontarien a annoncé que le gouvernement ontarien allait finalement harmoniser sa taxe de vente avec le fédéral et qu'il allait être compensé à hauteur de 4,3 milliards de dollars, même s'il n'allait enregistrer aucune perte de revenu suite à l'harmonisation.

C'est pourquoi le Bloc Québécois joint sa voix au gouvernement du Québec afin que le gouvernement fédéral cesse sa politique du deux poids deux mesures et offre les 2,6 milliards de dollars de compensation auxquels il a droit.

⁸ A quelques exceptions près (livres, linge pour enfants, couches, matériel pour poupons.)

4. Stimuler les dépenses stratégiques – réduction de notre dépendance au pétrole :

Pour stimuler l'économie et réduire notre dépendance au pétrole, le Bloc Québécois propose que le gouvernement fédéral investisse 3,55 milliards de dollars sur deux ans.

La stimulation des dépenses des ménages, telle que prônée par les conservateurs par l'entremise des baisses d'impôt, n'a que très peu d'effets structurants. Une politique de stimulation de la consommation doit posséder une vision stratégique, afin que les retombées de ses dépenses puissent augmenter le bien-être et la richesse de la société, plutôt que d'encourager les importations de produits étrangers.

Autant du point de vue environnemental qu'économique, le Québec, qui dépend des importations de pétrole de l'extérieur, a tout à gagner en réduisant sa dépendance à ce combustible fossile, d'autant qu'il dispose de tous les atouts nécessaires pour prendre une longueur d'avance et devenir un leader mondial en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de développement durable.

Des voitures plus propres

Nous proposons de remettre en place et de bonifier substantiellement le programme Éco-auto afin qu'il encourage fortement l'achat de voitures hybrides ou à faible consommation de carburant. La remise pourra alors atteindre jusqu'à 4 000 dollars.

La conversion des systèmes de chauffage

Le Bloc Québécois propose la création d'un fonds de 2 milliards destiné à la conversion des systèmes de chauffage au mazout vers un système de chauffage propre. Les particuliers et les institutions qui feront de tels travaux pourront bénéficier de remboursements pouvant atteindre 25% du coût des travaux. La transformation des systèmes de chauffage au mazout vers une source d'énergie moins polluante permettra de réduire les émissions atmosphériques et la dépendance du Québec aux énergies fossiles, tout en stimulant l'économie.

Soutien à l'énergie éolienne

Pour soutenir la production d'énergie propre, nous proposons la reconduction du Programme ÉPÉE pour l'énergie éolienne avec un investissement de

500 millions pour les 2 prochaines années et une hausse à 2¢ le kW/h de la subvention.

Soutien aux carburants de remplacement

Pour réduire la consommation de carburant utilisé dans les transports, plusieurs mesures peuvent être mises en place, dont l'utilisation de carburants de remplacement. Le développement et la commercialisation des biocarburants de deuxième génération, comme l'éthanol cellulosique, qui permettent de valoriser les déchets domestiques, agricoles et forestiers, aidera à la fois à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser le développement régional. Le Bloc Québécois propose la création d'un fonds de 50 millions de dollars destiné au financement de la recherche et à la commercialisation.

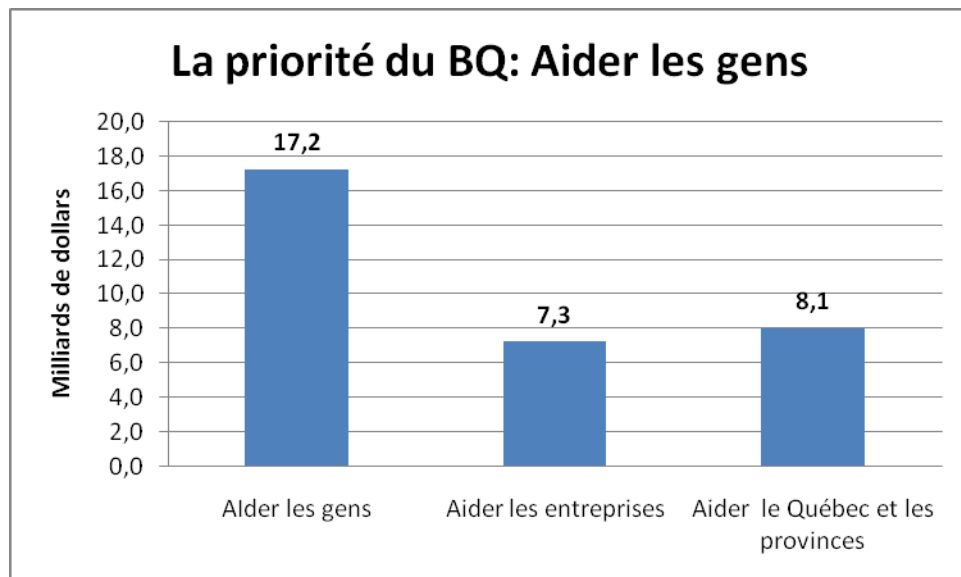


Tableau sommaire

Millions de dollars (M\$)	2009-2010	2010-2011	Total 2 ans
Resserrer le filet social et redonner confiance (13,9 G\$)			
<i>Bonifier le régime d'assurance emploi (7,9 G\$)</i>			
Un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous	525	700	1225
Hausse du taux des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné	1800	2230	4030
Élimination du délai de carence	1000	1400	2400
Calcul des 12 meilleures semaines	70	70	140
Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA)	75	75	150
 <i>Aider les plus vulnérables (6,0G\$)</i>			
Doubler le crédit d'impôt pour la TPS	3700	0	3700
Fiducie pour les services aux plus démunis	150	150	300
Bonification du SRG	900	1100	2000
 Soutenir l'emploi et l'investissement (7,0 G\$)			
Crédit d'impôt à l'investissement	4000	0	4000
Investissements en aéronautique PTC	200	200	400
Bonification et élargissement du crédit d'impôt en R-D	500	500	1000
Crédit d'impôt pour la formation de la main d'œuvre	500	500	1000
Soutenir l'industrie des pêches	150	150	300
Soutenir les régions	120	160	280
 Appuyer le Québec et les provinces (8,05 G\$)			
Élimination du plafonnement de la péréquation	1400	3000	4400
Hydro-Québec, calcul de la péréquation	250	250	500
Transferts pour l'éducation et les programmes sociaux	1000	1500	2500
Équité en matière d'harmonisation	325	325	650
 Stimuler les dépenses stratégiques (3,6 G\$)			
Éco-Auto	1000	0	1000
Conversion au chauffage propre	2000	0	2000
Énergie verte	500	0	500
Éthanol cellulosique et énergies alternatives	25	25	50
Mesures de stimulation du plan du Bloc Québécois :	20190	12335	32525